



HAL
open science

Le temps des élites. Ouverture politique et fermeture sociale à l'Assemblée nationale en 2017

Julien Boelaert, Sébastien Michon, Etienne Ollion

► To cite this version:

Julien Boelaert, Sébastien Michon, Etienne Ollion. Le temps des élites. Ouverture politique et fermeture sociale à l'Assemblée nationale en 2017. *Revue Française de Science Politique*, inPress, 10.3917/rfsp.685.0777 . hal-01881242

HAL Id: hal-01881242

<https://hal.science/hal-01881242>

Submitted on 25 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le temps des élites

Ouverture politique et fermeture sociale à l'Assemblée nationale

Julien Boelaert, Sébastien Michon et Étienne Ollion

Résumé : Les élections de 2017 ont donné lieu à une évolution croisée. D'une part, un renouvellement important de l'Assemblée est venu mettre un coup d'arrêt au processus de professionnalisation de la politique qui avait cours depuis près de quatre décennies. D'autre part, cette ouverture s'est faite vers des segments très spécifiques de la population française. La structure en chiasme de ces évolutions a favorisé les récits partiels qui, souvent avec des intentions partisans, mettent en avant l'un ou l'autre aspect. À partir d'une enquête extensive et historique sur les parlementaires français depuis les années 1970, l'article met en perspective cette double transformation du champ politique. Il s'attache aussi à en rendre compte. L'arrivée de novices politiques socialement dominants s'est produite suite au contournement d'une « file d'attente » qui s'était constituée pour accéder aux fonctions politiques nationales. L'accent mis sur la temporalité permet alors de travailler à nouveaux frais la notion de « filière d'accès à la politique ».

Abstract: The French 2017 legislative elections were marked by a twofold movement. On the one hand, the decade long rise in the number of “career politicians” came to a stop, putting at least a temporary end to the oft-evoked trend of “political professionalization” by opening the political sphere to newcomers. On the other, the new political personnel hailed predominantly from very specific, bourgeois, segments of the French society. In an already saturated public sphere, this scissor movement gave way to partial narratives which favored one or the other aspect. Based on an extensive and historical inquiry on French members of parliament since the 1970s, this article offers an original perspective on the evolution of the French political field that accounts for both. We analyze the massive arrival of political rookies hailing from the upper class as a phenomenon of “skirting” of the waiting line that had formed to access national positions of power. From there, and due to the emphasis on the temporal aspect of political careers, we critically reconsider the classic concept of “political pathways.”

Mots clés : Recrutement politique, personnel politique, champ politique, carrières, séquences, France

Keywords : Political recruitment, political personnel, political field, careers, sequence, French politics

*Nous sommes agricultrices, peintres, sportives ou mathématiciens. Étudiants, salariés, indépendants, ou retraités. Nous nous engageons pour la première fois, ou avons déjà été élus. Nous nous sommes mis en marche, car nous ne nous sentions pas représentés par les professionnels de la politique, au pouvoir depuis des dizaines d'années. Nous nous sommes mis en marche, car il était temps de renouveler notre vie politique*¹.

*« [Depuis que je suis devenue députée], je vais moins souvent au restaurant, je mange pas mal de pâtes. J'ai ressorti des vêtements de la cave, et je vais devoir déménager. »*²

Les élections de 2017 ont été atypiques à plus d'un titre. La victoire à la présidentielle d'un candidat de moins de 40 ans jamais élu auparavant, comme le succès aux législatives de juin d'un parti créé l'année précédente, en sont sûrement les illustrations les plus évidentes. Elles ne sont pas les seules. Un aspect moins évoqué est que l'une et l'autre campagne ont été largement centrées sur le champ politique. Plus qu'à l'habitude, et peut-être plus que jamais au cours des dernières décennies, une part significative du débat public s'est structurée autour de l'origine professionnelle des candidats. C'est bien évidemment le cas d'Emmanuel Macron. Retournant le stigmate qu'aurait pu constituer son « inexpérience politique » – somme toute relative pour cet ancien ministre régalien, ancien secrétaire général adjoint du cabinet du président de la République –, il l'a au contraire revendiquée à plusieurs reprises. C'est aussi vrai pour les élus de son parti, dont la campagne fut elle aussi largement menée sur ce thème.

Avec succès, puisqu'avec 72 % de néo-députés l'Assemblée nationale de 2017 ne ressemble à aucune autre sous la Cinquième République ; en 1958, dans des conditions très particulières, 65 % de la chambre avait été renouvelée. Un autre fait marquant est l'arrivée massive de novices en politique, ces personnes qui n'avaient préalablement jamais eu ni mandat électif, ni position salariée dans le champ. Là encore, les proportions atteintes sont inédites par rapport aux décennies précédentes, puisque 28 % sont dans cette position en 2017, contre 9 % à la fin des années 1970, et seulement 5 % pour la législature de 2012. Le

¹ Clip de campagne de La République en marche pour les élections législatives, <<https://tinyurl.com/y8dvxdmg>> (consulté le 16 janvier 2018).

² Attribué à une députée du groupe de La République en marche, décembre 2017 : <http://www.lepoint.fr/politique/payee-5-000-euros-une-deputee-lrem-se-plaint-de-manger-pas-mal-de-pates-13-12-2017-2179514_20.php> (consulté le 12 février 2018).

processus d'autonomisation du champ politique, qui avait vu la clôture progressive de cet espace organisé de manière croissante autour de ses propres codes, a connu un net coup d'arrêt.

S'en tenir à ce constat reste pourtant insuffisant, car il masque un deuxième mouvement, qui a vu se refermer un peu plus l'Assemblée nationale, du point de vue social cette fois. Que le personnel politique national ne soit pas représentatif de la société française est une évidence établie de longue date³. L'Assemblée actuelle ne fait pas exception : elle compte 55 % de cadres et professions intellectuelles supérieures et 1 % de classes populaires (employés et ouvriers) – quand ces groupes représentent respectivement 18 % et 48 % de la population active française⁴. Toutefois, à un niveau plus fin, des différences se font jour avec les législatures précédentes. Non seulement la non-représentativité s'est accentuée, mais un déplacement au sein des classes supérieures s'est produit. Du public vers le privé, de l'encadrement (notamment dans le secteur public) vers l'entrepreneuriat, c'est une population qui avait partiellement disparu de la représentation nationale qui est revenu en masse à l'Assemblée après des décennies d'absence.

La structure en chiasme de ces évolutions a favorisé les récits partiels qui, souvent avec des intentions partisans, mettent en avant soit le renouvellement, soit l'élitisme. À partir d'une enquête extensive (voir encadré), l'article propose un état des lieux qui permet d'éclairer d'un autre jour les débats publics, saturés de discours contradictoires. Si le travail scientifique ne peut rivaliser avec la temporalité des médias, il offre en revanche des résultats éprouvés, ainsi qu'une salutaire mise en perspective historique⁵. Là n'est toutefois pas le seul, et probablement pas le principal, intérêt de penser conjointement les propriétés sociales et les trajectoires politiques des élus. Si on constate un retour massif des fractions économiques des classes supérieures, c'est qu'elles avaient progressivement déserté l'Assemblée au cours des dernières décennies du fait de transformations classiquement regroupés sous le terme trop vaste de « professionnalisation de la politique », au premier rang desquelles figurent l'allongement du temps passé en politique avant la députation, l'entrée précoce de futurs élus dans la course à la députation, ou encore le rétrécissement des principales voies d'accès aux

³ Daniel Gaxie, « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, 30 (1), février 1980, p. 5-45 ; Mariette Sineau, Vincent Tiberj, « Candidats et députés français en 2002 : une approche sociale de la représentation », *Revue française de science politique*, 57 (2), avril 2007, p. 163-185 ; Olivier Costa, Éric Kerrouche, *Qui sont les députés ? Enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007. Pour un constat similaire sur un ensemble de pays européens, cf. Heinrich Best, Maurizio Cotta (eds), *Parliamentary Representatives in Europe 1848-2000. Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

⁴ Source : enquête Emploi, Insee, 2015.

⁵ Frédéric Sawicki, « Classer les hommes politiques : les usages des indicateurs de position sociale pour la compréhension de la professionnalisation politique », dans Michel Offerlé (dir.), *La profession politique, XIX^e-XX^e Siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 135-170.

positions nationales⁶. L'autonomisation croissante du champ politique, qui avait vu la présence de plus en plus massive de personnes ayant passé un temps conséquent à vivre en politique, avait affecté les modes d'entrée dans ce champ. En particulier, certaines fractions des classes supérieures s'en étaient écarté.

L'attention portée à ces logiques d'exclusion moins documentées que celles qui touchent les classes populaires invite, en retour, à s'interroger sur les différents filtres qui conduisent à une représentation sociale si biaisée des parlements. Dans la littérature pléthorique sur le sujet, deux moments clés sont souvent étudiés avec attention. C'est évidemment le cas du choix réalisé par les électeurs, qui fait l'objet de l'analyse électorale. C'est aussi le cas, avant cela, de l'investiture. Réalisée par les partis (ou plus généralement l'instance décisionnaire, aussi appelée le *selectorate*), elle a donné lieu à de nombreux travaux qui cherchent à décrire l'effet d'un type particulier d'instance sur le type de candidat retenu. C'est l'objet de travaux récents sur ce sujet qui, à l'instar de ceux de Reuven Hazan et Gideon Rahat⁷, mettent l'accent sur le rôle des partis. Plusieurs recherches ont aussi bien montré comment leur transformation affectait les modes de recrutement⁸, quand d'autres soulignaient l'impact de la mise en place de mécanismes de sélection formels comme des primaires sur le personnel politique sélectionné⁹. Pourtant, un pas en amont encore, d'autres éléments poussent certaines personnes à se porter – ou pas – candidates. C'est ce que Pippa Norris indiquait quand elle invitait à s'intéresser à la séquence *candidate - selectorate - electorate* pour analyser les différents moments qui mènent à l'élection d'une chambre particulière¹⁰. Important, ce dernier aspect a toutefois été moins étudié, probablement du fait de l'intérêt fort pour les partis, comme d'un manque de données aisément disponibles sur les raisons de la « candidature à la candidature ».

L'élection de 2017, qui a fait entrer à l'Assemblée des personnes aux profils devenus rares, constitue un cas d'étude de cet aspect de la sélection des élus. L'article souligne l'importance d'une variable rarement évoquée, le temps passé en politique, pour saisir à la fois les logiques d'engagement et l'adaptation au rôle des élus. L'accent mis sur la temporalité permet alors de travailler à nouveaux frais la notion de « filière d'accès à la politique » en

⁶ Sébastien Michon, Étienne Ollion, « Retour sur la professionnalisation politique : revue de littérature critique et perspectives », *Sociologie du travail*, 60 (1), janvier-mars 2018, en ligne.

⁷ Reuven Hazan, Gideon Rahat, *Democracy Within Parties. Candidate Selection Methods and their Political Consequences*, Oxford, Oxford University Press, 2010.

⁸ Cf., par exemple, Rémi Lefebvre, Frédéric Sawicki, *La société des socialistes*, Paris, Éditions du Croquant, 2007 ; Anne-Sophie Petitfils, « L'institution partisane à l'épreuve du management : rhétorique et pratiques managériales dans le recrutement des "nouveaux adhérents" au sein de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) », *Politix*, 79, 2007, p. 53-76.

⁹ Rémi Lefebvre, *Les primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2011.

¹⁰ Pippa Norris (eds), *Pathways to Power. Legislative Recruitment in Advanced Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

l'intégrant dans une analyse du champ politique et de la place de celui-ci dans l'espace social.

L'importance prise par l'identité biographique des élus lors des campagnes de 2017 fait que le profil social de la 15^e législature est bien connu. Pourtant, s'il est établi que les élections législatives ont donné lieu à un renouvellement important parmi les députés ; que nombre d'entre eux n'avaient pas été élus préalablement, voire n'avaient pas eu d'expérience politique ; et que cette situation est relativement inédite depuis plusieurs décennies, tel est à peu près l'état des connaissances stabilisées sur cette question. C'est que, outre qu'elle est utilisée à des fins intéressées, l'analyse des origines sociales n'est pas aisée¹¹. Souvent réalisée à partir de données déclaratives mises en ligne par les élus eux-mêmes (sur leur blog, dans leur propagande électorale, sur le site de l'Assemblée), elle se heurte aux stratégies de présentation de soi des candidats. Conscients de l'anathème existant contre les « professionnels de la politique », ces derniers font tout pour se défaire de cette marque infamante¹². Aborder l'origine des élus par leurs déclarations présente dès lors le risque de voir ces professionnels omniprésents dans les discours être quasi absents des statistiques ainsi réalisées. Si cette difficulté peut être contournée par une étude approfondie, d'autres émergent rapidement. Aussi centrale soit-elle pour pouvoir démontrer un changement vers plus de « professionnalisation », la question de la comparaison dans le temps n'est que rarement abordée, le plus souvent faute de données disponibles.

Une enquête extensive menée sur ce thème permet de contourner ces difficultés. Dans son volet quantitatif, privilégié ici, elle a consisté à retrouver toutes les étapes de la carrière, politique et non politique, des députés de cinq législatures : celles ayant commencé en 1978, 1997, 2007, 2012 et 2017. Ces dernières ont été choisies, après enquête pilote, parce qu'elles étaient à la fois suffisamment éloignées dans le temps, et qu'elles faisaient varier la couleur politique des majorités. Afin de ne pas être tributaire des déclarations des élus seulement, plusieurs sources ont été croisées : dictionnaires biographiques, archives de l'Assemblée nationale, archives de la Société générale de presse, presse locale et nationale (*via* des bases de données), professions de foi et présentations de soi contenues dans des textes comme le Barodet¹³ ou sur les sites des candidats, CV, notices

¹¹ Sébastien Michon, Étienne Ollion, « Sociographie des parlementaires », dans Olivier Rozenberg, Éric Thiers (dir.), *Traité d'études parlementaires*, Bruxelles, Larcier, 2018 (Études parlementaires), p. 343-368.

¹² Cf. Julien Boelaert, Sébastien Michon, Étienne Ollion, *Métier : député. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*, Paris, Raisons d'agir, 2017, p. 28-35.

¹³ Michel Offerlé, « Morts de Désiré Barodet : les formes de la croyance politique », dans Mathieu Hauchecorne, Karim Fertikh, Nicolas Bué (dir.), *Les programmes politiques. Genèses et usages*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 231-244.

nécrologiques¹⁴, ou encore déclarations issues de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), cet organisme créé en 2013 par la loi relative à la transparence de la vie publique, et destiné à recevoir, contrôler, et publier les déclarations de situation patrimoniale et les déclarations d'intérêts des responsables politiques.

Pour chacune des 2 175 personnes concernées, on a saisi année par année les activités professionnelles ou électives. Les députés élus, comme leurs suppléants ayant siégé, ont été intégrés à cette base, et c'est sur cette population exhaustive que l'on travaille – sauf précision autre¹⁵. Si les députés ne sont pas représentatifs de l'ensemble des élus français, l'Assemblée constitue un site d'observation stratégique pour étudier les transformations du champ politique. Premier échelon de la politique nationale, le mandat de député voit se croiser sur les bancs du Palais Bourbon des élus aux trajectoires différentes. Le nombre d'élus permet de produire des statistiques robustes, quand les informations conservées sont généralement de meilleure qualité que pour beaucoup d'autres mandats.

L'évolution croisée du champ politique

Un coup d'arrêt porté à l'autonomisation du champ politique

Qu'il s'agisse de l'élection présidentielle ou des législatives qui l'ont suivie un mois après, les campagnes menées en 2017 ont été des campagnes contre. Contre le président sortant d'abord. Le choix par le parti Socialiste de Benoît Hamon, un candidat souvent dissident, tout comme la défection massive de ses troupes et ténors au cours de l'année 2017, ont fait que François Hollande n'a eu ni héritier déclaré ni défenseur attitré. C'est même l'inverse qui s'est produit, puisque tous les candidats ont mis en scène leur distance avec lui et son bilan. Contre la classe politique ensuite. Moins partagée du fait du profil de certains candidats, la dénonciation du personnel politique en place n'en fut pas moins forte, surtout à partir du moment où elle fut reprise par le champion des sondages, Emmanuel Macron. Faisant sienne la critique de la professionnalisation de la politique portée aux marges du champ depuis des années, le candidat de ce qui était alors un « mouvement » l'avait importé en son cœur.

¹⁴ Nos remerciements vont à Marianne Bérard-Quélin qui nous a ouvert les archives de la Société générale de presse, à Bertrand Marcincal qui nous a guidés dans celles de l'Assemblée, et à Salima Alaoui qui nous a aidés dans la compilation de certaines de ces informations.

¹⁵ Afin de garantir la comparabilité des statistiques calculées, nous limitons l'étude des carrières aux 33 années ayant précédé la législature, et ne prenons en compte que les étapes de carrière à partir des 25 ans de l'individu.

Si l'invocation du réel ou de la vraie vie face aux professionnels de la politique n'est pas nouvelle ¹⁶, le recours à cet argumentaire a été particulièrement fréquent en 2017. Il faut dire que depuis plusieurs décennies, l'accès aux positions nationales avait connu des transformations assez profondes, qui toutes offraient prise à ces dénonciations. Une critique courante de la professionnalisation veut en effet que la trajectoire des élus se soit uniformisée, avec un recrutement opéré de manière croissante à partir de positions bien spécifiques. Les chiffres confirment cette intuition, puisque le pourcentage d'élus passés par des positions d'« auxiliaires politiques » ¹⁷ avait fortement crû, passant de 14 % en 1978 à 33 % en 2012. Suivant une autre définition de cette professionnalisation tant évoquée, la part des élus qui n'avaient, pour paraphraser Max Weber, jamais vécu que de la politique était là aussi en hausse, passant de 2 % en 1978 à 16 % des députés en 2012.

Ces deux aspects ne doivent toutefois pas en masquer un autre, plus important car touchant bien plus de personnes, à savoir l'allongement du temps passé en politique. Qu'ils aient été auxiliaires politiques ou non, les députés des années 2000 avaient passé bien plus de temps en politique que leurs homologues des années 1970. Ainsi, les élus de 2012 étaient actifs (saliés ou élus) depuis 18,5 années en politique au moment de leur élection, contre 12,1 pour les élus de 1978. Le phénomène est encore plus visible si l'on centre l'analyse sur les primo-arrivants à l'Assemblée, pour lesquels cet « âge politique » a doublé en quarante ans. Alors que les primo-députés de 2012 avaient en moyenne passé 11,6 années en politique, ceux de 1978 n'y avaient passé que 5,7 années.

En d'autres termes, dans une position salariée ou élective, il fallait avoir passé bien plus de temps en politique avant d'accéder à l'Assemblée, ce premier échelon de la politique nationale. Ce phénomène était par ailleurs massif et inégal. Massif, car il n'est pas ou plus l'apanage d'un parti ou d'un camp, comme cela avait pu être le cas avec les élus du Parti communiste pour une grande partie du 20^e siècle ¹⁸. En 2012, 35 % des élus socialistes avaient occupé une fonction d'auxiliaire, contre 32 % de ceux de droite et 34 % de ceux du centre. Inégal, car les expériences d'auxiliaire politique et l'allongement du temps passé en politique concernaient davantage les députés hommes (cf. tableau 1).

¹⁶ Dominique Damamme, « Professionnel de la politique, un métier peu avouable », dans M. Offerlé (dir.), *La profession politique...*, *op. cit.*, p. 37-68.

¹⁷ Terme qui regroupe les personnes salariées en politique, mais non élues (membres du cabinet d'un président de la République, d'un ministre, d'un maire, d'un président d'une région ou d'un département, assistants parlementaires, permanents d'un parti).

¹⁸ Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de Sciences Po, 1988.

Tableau 1. Indicateurs de l'activité en politique avant l'élection pour les députés de cinq législatures

Législature	6 ^e	9 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e
	1978-1981	1997-2002	2007-2012	2012-2017	2017-..
Auxiliaire politique (%)	14,2	23,5	29,4	32,6	23,8
Femmes	0,0	24,7	23,6	22,8	17,5
Hommes	14,8	23,4	30,8	36,2	27,7
Membre d'un cabinet de l'exécutif (%)	13,2	16,2	14,6	14,3	9,6
Femmes	0,0	19,2	7,3	7,8	4,8
Hommes	13,8	15,8	16,3	16,7	12,6
Collaborateur d'élus ou permanent de parti (%)	1,3	11,6	20,5	25,2	18,8
Femmes	0,0	12,3	18,7	18,6	14,9
Hommes	1,4	11,5	20,9	27,6	21,3
Vierge d'activité politique (%)	8,8	1,8	1,1	5,0	27,7
Femmes	19,0	6,8	2,4	9,0	38,6
Hommes	8,3	1,2	0,8	3,5	20,7
Part de vie en politique sur 33 ans (%)	46,0	62,5	70,7	67,6	42,3
Femmes	32,6	49,1	57,7	51,9	27,4
Hommes	46,5	64,2	73,9	73,3	51,9
Nombre d'années en politique (élus ou salariés)	12,1	16,5	19,8	18,5	10,6
Femmes	7,7	12,3	15,7	13,7	6,6
Hommes	12,3	17,0	20,8	20,3	13,2
Nombre d'années en mandat local	9,8	15,0	18,0	16,5	9,0
Femmes	5,5	10,0	13,5	11,7	5,1
Hommes	10,0	15,6	19,1	18,2	11,5
Âge moyen en début de législature	51,2	52,6	54,9	54,4	49,1
Femmes	47,5	50,4	53,6	52,9	47,9
Hommes	51,4	52,9	55,2	55,0	49,9

Principe de lecture : les députés de la 15^e législature ont en moyenne passé 9,0 années en mandat local avant 2017.

C'est peu dire que, du point de vue de la trajectoire politique des députés, l'Assemblée de 2017 est différente. On l'a dit, un indicateur souvent mobilisé fut le nombre de primo-députés. D'autres indices confirment cette tendance. Au niveau général, la part d'élus qui ont occupé une position d'auxiliaire politique est en recul (24 %), et le temps cumulé passé en politique, que ce soit dans des positions électives ou non électives, a lui aussi diminué, passant à 10,6 années, contre 18,5 en 2012 et 19,8 en 2007. Mis en regard avec le processus d'allongement des carrières politiques des quarante années précédentes, le renouvellement n'est que plus frappant. Les vrais novices qui ont accédé pour la première fois à une activité politique rémunérée à la suite des élections législatives de juin 2017 représentent plus d'un quart de l'Assemblée (28 % contre 5 % en 2012 et 1 % en 2007). Ce changement est en grande partie le fait des élus de La République en marche (LREM), majoritaires à l'Assemblée. Le parti bénéficiait, il est vrai, d'une situation particulièrement favorable de ce point de vue, puisque le mouvement ne disposait pas d'élus attirés et a pu réaliser ces investitures avec moins de

contraintes. Par ailleurs, le choix des candidats s'est fait sur la base d'un appel à candidatures ouvert, suivi d'une sélection menée par un comité de neuf personnes. Un centre politique a donc pris des décisions que les comités locaux pouvaient éventuellement discuter, une situation quasiment inversée par rapport à la pratique habituelle pour ces élections. Finalement, parmi les principaux critères de sélection figurait en bonne place la variété des parcours politiques¹⁹. Ces choix ont eu des effets : les élus LREM ont en moyenne passé 5,7 ans en politique avant l'élection, contre près de 20 ans pour les élus des groupes Les Républicains (LR) ou Nouvelle Gauche (NG). De même, 44 % des députés LREM n'ont jamais été élus ou auxiliaires politiques (contre 0 % parmi les élus LR ou NG). Ils ne sont toutefois pas les seuls, puisque les élus La France insoumise (LFI) partagent eux aussi cette faible longévité en politique (4,4 ans), et qu'ils rassemblent même encore plus de novices en politique (cf. tableau 2).

Une représentation sous forme de tapis de séquences donne bien à voir cette transformation du personnel parlementaire. La figure 1a représente en ligne le parcours professionnel des députés, chaque colonne correspondant à une année. En partant de la droite du graphique, on voit donc les positions de chacun des élus de la législature dans ses années d'avant mandat. L'étendue du gris clair (années hors politique après l'âge de 25 ans) sur le graphique de 2017 montre que les élus proprement novices sont plus nombreux qu'en 1978, et bien plus nombreux qu'en 2012. Les chronogrammes (1b), qui retranscrivent la fréquence de chaque état pour chaque année, soulignent ce phénomène de manière encore plus précise. L'année qui a précédé l'élection, presque 40 % des députés de 2017 étaient entièrement hors politique, contre moins de 5 % en 2012.

¹⁹ Entretien avec un membre de la commission d'investiture réalisé le 13 mars 2018.

Figure 1a. Tapis de séquences représentant les carrières d'avant-mandat des députés des législatures de 1978, 2012 et 2017

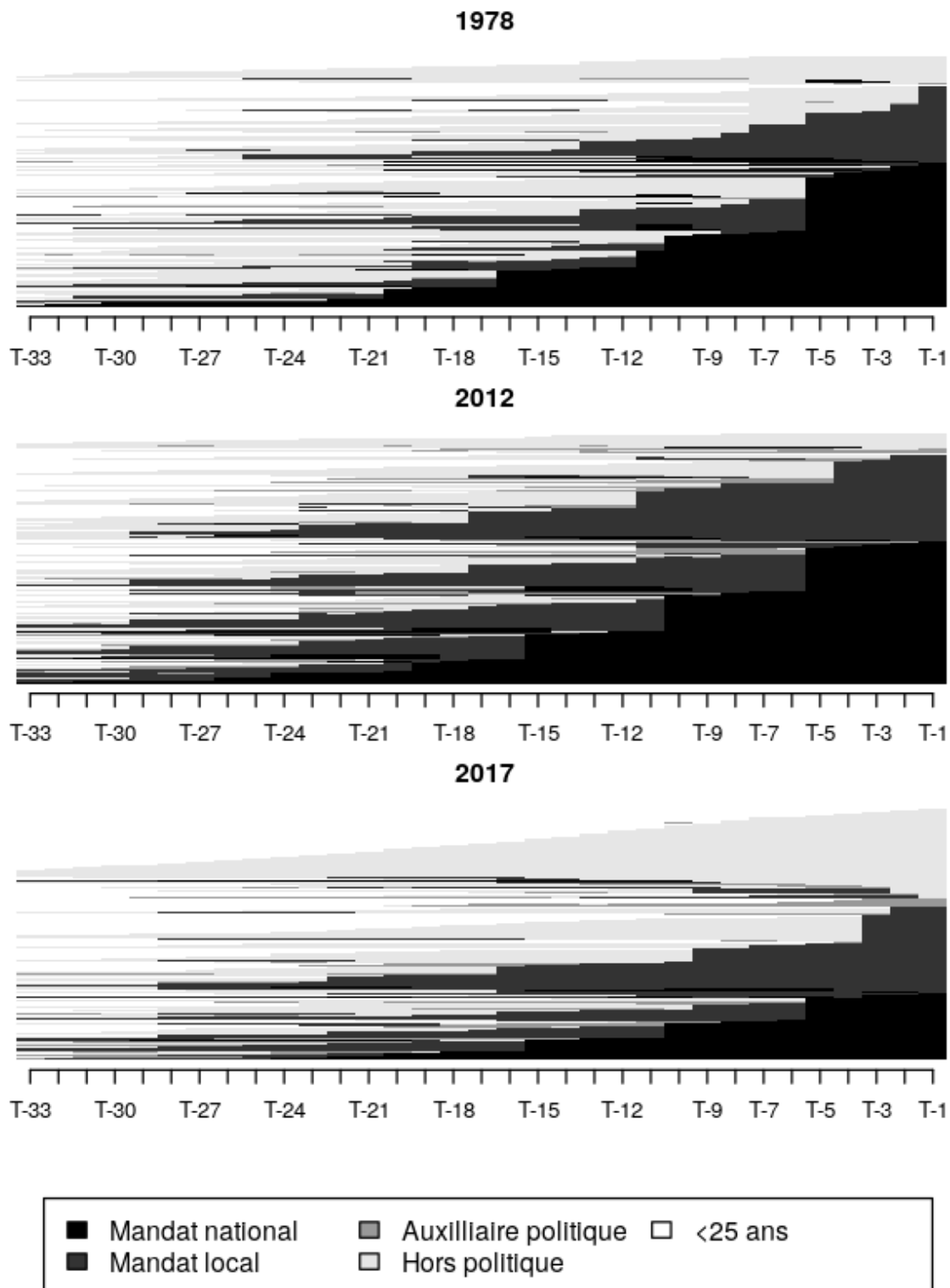


Figure 1b. Chronogramme représentant les carrières d'avant-mandat des députés des législatures de 1978, 2012 et 2017.

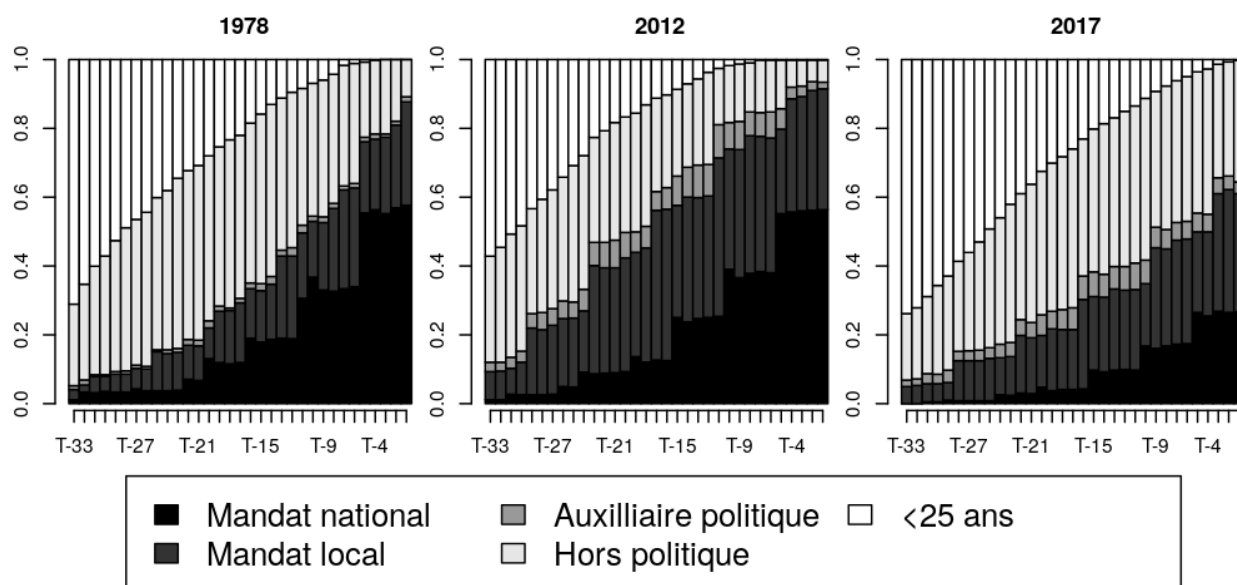


Tableau 2. Indicateurs de l'activité politique avant la législature pour les députés de 2017 (15^e législature) selon le groupe politique (classement décroissant sur le temps passé en politique)

	<i>Effectifs</i>	Temps passé en politique (en années)	Avoir été élu local (en %)	Jamais élu à l'Assemblée nationale auparavant (en %)	Avoir été auxiliaire politique (en %)	Novices en politique (ni élu ni auxiliaire politique) (en %)
Nouvelle Gauche	31	20,8	90	16	52	0
Les Républicains	100	19,1	98	38	32	0
UDI, Agir et indépendants	35	19,0	94	34	37	3
Gauche démocrate et républicaine	16	18,9	94	56	50	0
Non inscrits	17	15,4	88	59	41	12
Modem	48	11,4	85	96	17	13
La République en marche	321	5,7	47	89	16	44
La France insoumise	17	4,4	35	100	6	65
Total	585	10,8	66	72	23	28

Aide à la lecture : les élus du groupe LREM ont en moyenne passé 5,7 années en politique avant 2017.

La chambre de 2017 est donc très différente de toutes celles qui l'ont précédée²⁰. Seule l'élection de 1958, qui avait porté sur les fonts baptismaux le nouveau régime, présente certaines ressemblances avec celle de 2017. À l'occasion du retour au pouvoir du général de Gaulle et d'un changement de scrutin défavorable aux sortants, une proportion importante de

²⁰ Luc Rouban, « Sociologie politique des députés de la Cinquième République, 1958-2007 », *Cahiers du Cevipof*, 55, 2011.

nouveaux arrivants avait pris place sur les bancs de l'Assemblée ²¹. Autre ressemblance, les élus de l'Union pour une Nouvelle République refusaient alors ostensiblement de se classer sur un axe gauche-droite, afin de récuser les principes de classement de ce qu'on appelait alors « l'ancien système ». Mais il y a plus. Comme le rappelle Delphine Dulong dans *Moderniser la République*, 1958 s'est accompagnée d'une brutale dévalorisation du capital politique qui avait cours jusqu'alors ²². Plutôt que les réseaux ou la connaissance fine du champ politique et de son métier, les nouveaux discours valorisaient une compétence autre, basée sur leur expérience hors du champ politique. C'est peut-être là que s'arrête le parallèle, car les élus de 1958 et les ministres mettaient en avant leur connaissance de l'État et leur maîtrise de la bureaucratie, entendue au sens le plus noble. Or loin de revendiquer leur savoir technocratique, leurs homologues de 2017 mettent en avant leurs compétences managériales. Si 1958 marquait l'entrée en force d'élites administratives au sommet de l'État, 2017 a vu le retour d'élites économiques dans les positions de pouvoir politique.

Un renouvellement par l'élite économique

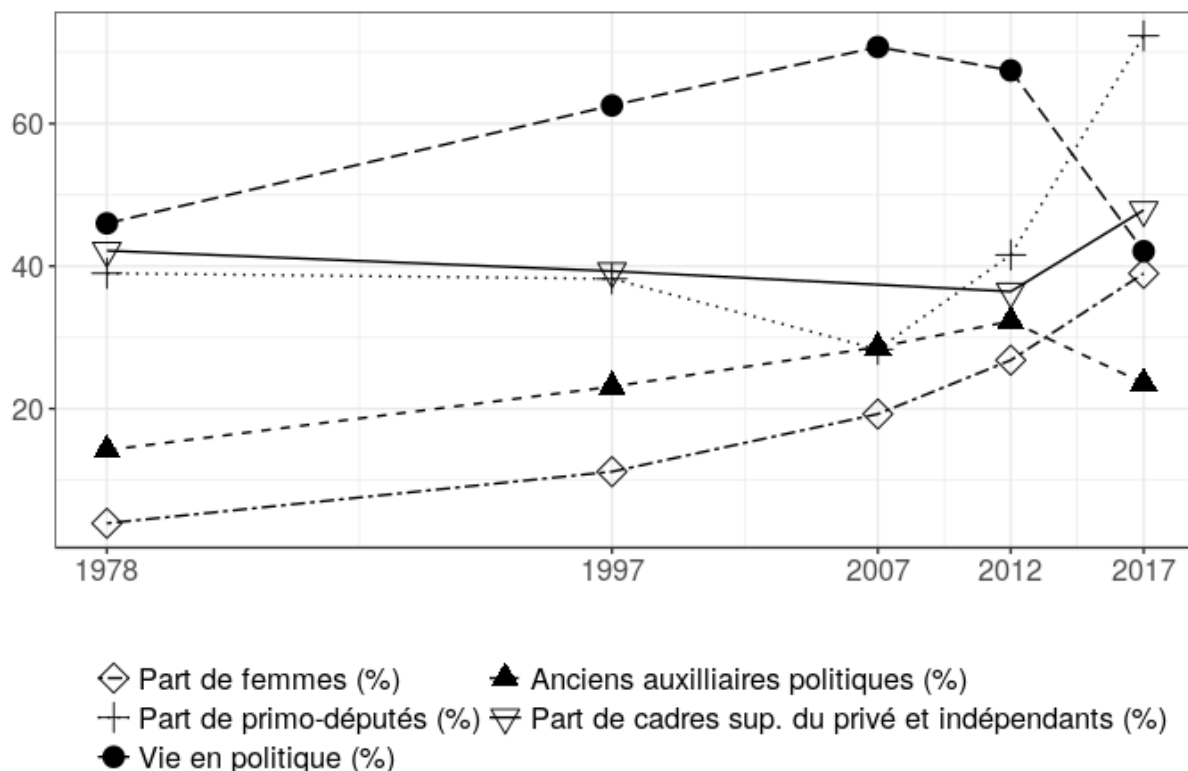
C'est que les propriétés socio-démographiques des élus ont changé. L'âge, d'abord, a substantiellement diminué (cf. tableau 1) et pour la première depuis 1981, les élus de 2017 ont moins de 50 ans en moyenne. De même, avec 39 % de femmes (contre 27 % en 2012 et 19 % en 2007), la chambre basse n'avait en France jamais été aussi féminisée. Si ces deux traits rapprochent un peu l'Assemblée de 2017 d'une « représentation miroir » ²³ qu'elle n'a de toute façon jamais connue, plusieurs l'en éloignent. Sur le plan des origines sociales, le hiatus habituel entre la population élue et celle représentée s'est en effet accru : alors que les employés et les ouvriers sont toujours aussi absents (1 % en 2017 comme en 2012), les catégories sociales les plus favorisées sont encore plus qu'avant surreprésentées. 55 % des députés se situent dans la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures (contre 57 % en 2012), auxquels il faut ajouter les 11 % de la catégorie artisans-commerçants et chefs d'entreprise (contre 4 %). En effet, et c'est là que se joue le principal déplacement, un basculement vers le privé de la population des députés s'est opéré, et plus précisément vers les fractions managériales et entrepreneuriales.

²¹ Brigitte Gaïti, « “Syndicat des anciens” contre “forces vives” de la nation : le renouvellement politique de 1958 », dans M. Offerlé (dir.), *La profession politique...*, op. cit., p. 333-364.

²² Delphine Dulong, *Moderniser la politique. Aux origines de la V^e République*, Paris, L'Harmattan, 1997.

²³ Luc Rouban, « De la présidentielle aux législatives, les mirages du renouvellement », dans Pascal Perrineau (dir.), *Le vote disruptif. Les élections présidentielle et législatives de 2017*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, p. 285-296, plus précisément p. 292-294.

Figure 2. Indicateurs synthétiques sur les élus de cinq législatures



Principe de lecture : part de cadres supérieurs du privé et indépendants : part des députés dont la profession la plus significative est cadre supérieur du privé, artisan, commerçant, chef d'entreprise, exploitant agricole ou profession libérale.

Vie en politique (%) : part des années après 25 ans passées dans une position rémunérée en politique.

Les élus du groupe LREM sont caractéristiques de ces tendances. Il s'agit du groupe parlementaire le plus féminisé (48 % de femmes) et parmi les plus jeunes (46,2 ans). Les cadres, professions intellectuelles supérieures et les artisans-commerçant-chefs d'entreprise y sont très représentés (respectivement 61 % et 14 %). Beaucoup plus présents que chez les élus de gauche, ils le sont aussi par rapport à ceux de droite et du centre droit. Le tableau 3, qui mesure la profession la plus significative²⁴ des élus de deux chambres récentes rapportée à la population active française, le montre bien : le renouvellement porté par les députés LREM est le fait de personnes issues du secteur privé ; avec près de deux tiers de députés qui en proviennent (64 %), cela place le groupe LREM loin devant le groupe du Parti socialiste (32 % pour NG) et même du principal groupe de droite (51 % pour LR). Plus que par des hauts fonctionnaires, des fonctionnaires territoriaux ou des enseignants du supérieur ou du secondaire, ces « professions propices »²⁵ à la carrière politique depuis une trentaine d'années, le groupe LREM est dominé par d'anciens cadres supérieurs du privé et des

²⁴ La profession la plus significative est un indicateur construit afin de contourner la difficulté posée par deux mesures classiques : la profession déclarée (peu fiable) et la première profession (souvent éloignée dans le temps, et peu représentative de la trajectoire). Elle est définie comme la profession dans laquelle ils ont passé le plus de temps avant d'être élus à plein temps. Pour plus d'informations, cf. J. Boelaert, S. Michon, É. Ollion, *Métiers...*, op. cit., p. 110.

²⁵ Mattei Dogan, « Les professions propices à la carrière politique : osmose, filières et viviers », dans M. Offerlé (dir.), *La profession politique...*, op. cit., p. 171-199.

indépendants, *i.e.* des chefs de micro, petites et moyennes entreprises, ou encore des avocats et des médecins.

Les déclarations HATVP permettent de préciser leur profil social du point de vue de leur capital économique. Avec des revenus du travail moyens d'environ 56 871 euros en 2016, ils se situent dans la moyenne des députés, tout en étant supérieurs à ceux des élus LFI, NG et GDR, et inférieurs à ceux de LR, UDI et Modem (cf. tableau 4). La médiane, moins sensible aux valeurs extrêmes, s'élève à 41 100 euros, ce qui témoigne cependant d'une relative diversité dans les profils. Parmi les novices LREM, on trouve des élites économiques installées qui sont surtout des hommes, dans l'ensemble plus âgés. On trouve aussi des jeunes en ascension. Plus féminisé, ce second groupe comporte des chefs de petites entreprises qui démarrent (souvent avec un statut d'auto-entrepreneurs), des quadragénaires en phase de reconversion, ou de jeunes diplômés qui à moins de 30 ans n'ont pas encore trouvé une position stable sur le marché de l'emploi.

Par ailleurs, les députés LREM novices présentent des affinités électives certaines avec le monde de l'entreprise. Dans leurs discours ou leurs interventions orales, à l'Assemblée ou en circonscription, nombreux sont ceux qui y multiplient les références :

« Au début il y a une journée d'intégration et des explications sur les modalités administratives. Ensuite, ce n'est pas si différent d'une entreprise, où on passe notre temps entre des salles de réunions et des Powerpoints. Là c'est juste qu'on est plus dans une culture d'examen des documents. [...] Nous allons bien noter tout ce qu'on a dépensé pour les boissons et les petits fours, car c'est ça la transparence et la confiance dans les élus ! Certains nous demandent comment nous allons faire pour être en totale transparence, mais ce n'est pas bien compliqué, on faisait déjà cela dans nos entreprises ! » (Propos du député Thierry Michels rapportés par *Rue89 Strasbourg*, 23 octobre 2017) ²⁶

Ces discours s'inscrivent dans des parcours, individuels et conjugaux. Si leur profession significative révèle qu'ils sont nombreux à avoir été cadres d'entreprise ou indépendants, tel est également le cas de leurs conjoints. Sur les 83 conjoints des députés novices LREM dont on a pu identifier l'activité professionnelle grâce aux déclarations HATVP, 14 sont fonctionnaires, 9 exercent une profession libérale, 16 sont artisans-commerçants-chefs d'entreprise, 51 sont cadres d'entreprise. Outre cette inscription dans le secteur privé, ce qui les caractérise plus encore, c'est sûrement leur appétence pour l'entrepreneuriat. De nombreux députés LREM ont, à côté de leur activité principale (de cadre ou d'enseignant), créé une entreprise ou été associés. Ainsi, au cours des cinq années qui ont précédé l'élection, pas loin de la moitié des députés LREM novices en politique (62 sur 142 selon les déclarations HATVP) a été dirigeant d'une entreprise, à titre principal ou secondaire.

La comparaison avec les novices des autres partis est alors intéressante. Parmi les partis qui en fournissent un nombre important, La France insoumise présente des élus avec un profil

²⁶ <<https://www.rue89strasbourg.com/100-jours-thierry-michels-en-marche-126023>> (consulté le 12 février 2018).

fort différent. Novices en politique pour la plupart, ils n'appartiennent clairement pas aux mêmes espaces socio-professionnels. Plus souvent issus de la fonction publique, ils sont aussi moins souvent issus des catégories supérieures. S'il est difficile de faire des statistiques compte tenu des effectifs, l'énumération est probante puisqu'elle dessine un groupe professionnellement situé dans les classes moyennes ²⁷.

Tableau 3. Professions significatives des députés de diverses législatures au regard de la composition de la population active en France (en %)

	6 ^e législature (1978-1981)	11 ^e législature (1997-2002)	14 ^e législature (2012-2017)	15 ^e législature (2017-)	Députés LREM de la 15 ^e législature (2017-)	Population active en France (2015)
Agriculteurs	5,0	2,8	2,9	2,6	1,6	1,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,9	5,7	3,7	11,3	14,0	6,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	64,0	66,5	57,0	54,7	60,7	17,7
Professions intermédiaires	14,4	14,1	16,9	13,5	14,0	25,4
Employés	3,2	0,9	0,8	1,0	0,3	28,1
Ouvriers	6,9	1,5	0,2	0,0	0,0	20,4
Auxiliaires politiques	1,9	8,0	16,4	15,2	8,4	-
Profession non déterminée	0,7	0,6	2,1	1,7	1,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Aide à la lecture : 15,2% des députés de la 15^e législature ont pour profession significative le métier d'auxiliaire politique.

Tableau 4. Caractéristiques socio-démographiques des députés de 2017 (15^e législature) selon le groupe politique

	Âge lors de l'élection (en années)	Part de femmes (en %)	Part de cadres et professions intellectuelles supérieures (en %)	Issu du secteur privé (en %)	Diplômés à bac +5 (en %)	Part d'énarques (en %)	Revenus moyens 2016 (euros) ²⁸
La France insoumise	43,8	41	41	41	47	0	25 874
Gauche démocrate et républicaine	55,4	19	25	31	31	0	45 709
Nouvelle Gauche	55,4	39	48	32	68	3	42 641
La République en marche	46,2	48	61	64	72	1	56 871
Modem	52,9	38	46	56	67	4	74 069
UDI, Agir et indépendants	51,5	23	43	43	63	6	63 346
Les Républicains	53,4	23	53	51	64	6	61 332

²⁷ On trouve, chez les onze novices de LFI, deux enseignants du secondaire, une bibliothécaire, un technicien du secteur public, un attaché d'administration, une attachée territoriale, une coordinatrice de projets associatifs, un journaliste, un conseiller clientèle, une aide-soignante, et un employé du secteur privé.

²⁸ Source : déclarations HATVP (consultées le 15 février 2018).

Non inscrits	52,8	24	53	35	77	6	53 663
Total	49,1	39	55	56	68	3	57 556

Principe de lecture : parmi les députés de la 15^e législature, ceux du groupe de La République en marche ont en moyenne 46,2 ans en 2017.

Dans la file d'attente de la politique

Un double mouvement s'est produit lors des élections de 2017, qui a vu tout à la fois un coup d'arrêt porté à l'autonomisation du champ politique qui prévalait depuis des décennies, et l'ouverture de celui-ci vers des fractions très spécifiques de la population française. Cette arrivée massive d'un personnel politique nouveau et novice n'est pas sans lien avec certains épisodes qui ont eu lieu à l'Assemblée nationale. Ainsi des nombreuses déclarations, dont les médias se sont fait l'écho, qui donnaient à voir des élus récemment arrivés surpris par leur nouvelle activité. C'est le cas de cette élue citée en épigraphe, largement moquée pour avoir déclaré qu'elle avait du mal à boucler son budget avec son indemnité, ou de cet autre élu du parti présidentiel qui confessait publiquement « on a tous lâché des situations professionnelles très confortables, et on ne s'y retrouve pas aujourd'hui »²⁹. Les plaintes ne concernaient pas que le salaire. Les conditions de travail et l'activité d'élu ont aussi été mentionnées. Un député interrogé racontait ainsi que l'« on sous-estimait la charge de travail que ce mandat imposait, on ne s'imaginait pas passer des nuits dans l'hémicycle à voter des textes »³⁰. Plusieurs ont montré un goût limité pour le travail de circonscription, ce marqueur classique de l'inscription de l'élu dans les territoires. C'est que ces contraintes nouvelles modifiaient une organisation familiale, au point que certains déclaraient au bout de six mois craindre « un nombre de divorces sans précédent ». Un élu résumait bien ces difficultés quand il affirmait qu'« il y a un conflit entre la vie familiale et la politique telle qu'elle est conçue aujourd'hui »³¹.

Sans nier l'intérêt qu'ont certains journalistes à traiter l'activité des nouveaux élus sous cet angle qui cadre presque trop parfaitement avec l'image de parti de classes supérieures dont s'est vite vu affubler En Marche, ces doléances ont été suffisamment répétées pour ne pas être simplement anecdotiques. Raillés ou cités comme une preuve supplémentaire de la déconnexion des élus de ce groupe par rapport au reste de la population, ces propos sont,

²⁹ <http://www.lepoint.fr/politique/payee-5-000-euros-une-deputee-lrem-se-plaint-de-manger-pas-mal-de-pates-13-12-2017-2179514_20.php> (consulté le 12 février 2018).

³⁰ <<https://www.ladepeche.fr/article/2017/11/15/2685161-depute-un-job-comme-un-autre.html>> (consulté le 12 février 2018).

³¹ <<https://www.20minutes.fr/politique/2191079-20171220-deputes-lrem-craignent-nombre-divorces-precedent-cause-rythme-travail>> (consulté le 12 février 2018).

dans une optique de sciences sociales, un témoignage exemplaire de la rupture qui s'est produite dans les modes de recrutement au moment de cette élection. Entrés en politique dans le sillage de la campagne d'Emmanuel Macron, nombre de nouveaux élus ont accédé en quelques semaines à des responsabilités importantes. Quasi expérience naturelle qui projette des corps novices dans un environnement très normé, leur arrivée à l'Assemblée donne donc à voir l'activité politique telle qu'elle se pratique dans les années 2010. En creux, elle permet de comprendre et d'expliquer les réactions des nouveaux élus.

La rupture des règles du jeu qui s'est produite en 2017 a propulsé en quelques semaines des dizaines de personnes extérieures au champ politique là même où leurs prédécesseurs immédiats mettaient des années, voire des décennies à arriver. Comme on l'a vu précédemment, le temps passé en politique avant d'accéder aux fonctions nationales a, des années 1970 à 2017, fortement augmenté. Les novices, déjà peu nombreux dans les années 1970, avaient presque disparu dans les années 2000. À l'inverse, l'accès à l'Assemblée était devenu un aboutissement heureux pour quelques-uns, à la suite d'un engagement long qui se comptait en longues années. Un enquêté interrogé en 2005 par l'un des auteurs racontait ainsi sa carrière politique, exemplaire de certains parcours :

« À trente ans, j'ai déjà passé quinze ans de ma vie en tant qu'apparatchik [rires], entre le MJS [Mouvement des jeunes socialistes] et le PS. Après mon DEA, j'ai fait mon service militaire [en 1999]. En fait, j'ai été libéré, et je suis entré au ministère, auprès du ministre [député-maire de la grande ville dont il est originaire], comme assistant chargé des affaires locales. Pour moi, c'est une expérience extraordinaire. C'est vrai qu'à 24 ans être dans un cabinet ministériel, c'est un lieu d'observation extraordinaire. [...] Je travaillais avec l'assistant en charge de la cellule locale et régionale. Puis je suis passé au conseil régional auprès du groupe Socialistes et Verts pendant un peu plus d'un an. Ensuite, j'étais assistant parlementaire pendant six mois. Après les législatives [de 2002], je suis parti travailler avec B. [maire d'une grande ville proche]. J'ai fait tous les élus de la région [rires], comme les apprentis qui font le tour de France j'ai fait le tour de la région [rires]. Là-bas, j'étais en charge des questions politiques, proximité, sécurité. Je suis resté un peu plus de deux ans. Puis je suis revenu ici pour travailler avec R. [élu sénateur en 2004]. Et là, j'aspire à devenir moi-même élu... un jour ou l'autre, il ne faut pas être trop pressé. »³²

Depuis, il est devenu assistant parlementaire en circonscription, avant d'être élu adjoint au maire de sa ville d'origine, conseiller communautaire et conseiller départemental. En 2017, il aspirait à se présenter aux législatives, mais la concurrence était forte, et il n'a pas obtenu l'investiture.

Si, comme on le verra plus bas, les députés n'ont pas tous la même trajectoire, les parlementaires modaux d'avant 2017 avaient eu le temps, avant d'arriver à l'Assemblée, de s'acclimater à la politique. Cette attente a des effets importants sur la conception de l'activité politique. Comme l'ont montré les travaux qui se sont intéressés au rôle de l'attente sur ceux qui la subissent³³, cette dernière *forme*, elle *discipline* si besoin, et enfin elle *sélectionne*.

³² Entretien avec un assistant parlementaire réalisé par Sébastien Michon, décembre 2005.

³³ Barry Schwartz, *Queuing and Waiting. Studies in the Social Organization of Access and Delay*, Chicago, University of Chicago Press, 1975. Cf. aussi Sébastien Chauvin, *Les Agences de la précarité. Journaliers à Chicago*,

Inscrits de long terme dans ce milieu, les aspirants à la députation étaient depuis des années formés au travail quotidien comme à ses servitudes. Ils en avaient appris le métier tel qu'il est pratiqué par leurs aînés, avaient progressivement fait leurs les valeurs du milieu, et avaient appris à en reconnaître et en valoriser les trophées comme les enjeux. Les travaux de Lucie Bargel rappellent que les sections de jeunesse des partis ont notamment pour fonction pratique de donner aux nouveaux militants le goût de l'activité politique ³⁴. Plutôt que d'attirer des personnes qui connaissent la tâche et qui envisagent la politique comme un futur métier, ces organisations contribuent à acclimater à ces activités. L'apprentissage s'étend bien au-delà des connaissances qu'il faut avoir pour naviguer dans cet espace, et touche au moins autant à la formation des dispositions nécessaires pour s'intéresser, puis adhérer, à cette activité particulière. L'auteure montre alors de façon exemplaire comment les jeunes qui les fréquentent apprennent à apprécier la politique, et ce jusque dans ses aspects de prime abord les moins valorisables, qu'il s'agisse des moments chronophages et physiquement pénibles comme les tractages, des réunions publiques à répétition dont le seul enjeu est d'être présent, ou des déplacements récurrents.

Le passage par les organisations de jeunesse n'est qu'un moment précoce et concentré de ce qui constituait la carrière centrale de la majorité des élus. L'inscription de long terme dans le champ politique fait que pour beaucoup d'élus qui arrivaient à l'Assemblée, les semaines à rallonge remplies d'activités *a priori* peu stimulantes (être de permanence pour voter dans un hémicycle désert des lois sur lesquelles on n'a pas de prise) comme les nuits courtes à répétition étaient un fait naturalisé, une donnée avec laquelle il faut composer ³⁵. Pour eux, les conditions de travail « indignes » évoquées ci-dessus ont été intériorisées de longue date, et il ne viendrait à l'idée de personne de les remettre en cause – ni à eux ni à leurs proches qui ont accompagné cette progression. De fait, accéder à l'Assemblée nationale – un lieu qui est depuis longtemps érigé comme un objectif difficilement atteignable – paraissait presque comme un privilège.

Si elle forme les désirs, l'attente les discipline aussi. Dans l'étude sur *Les chômeurs de Marienthal* ³⁶, Marie Jahoda et ses collègues ont bien montré cet effet sur les espérances en matière d'emploi. Avec le temps, les espoirs d'une activité bien rémunérée s'amenuisaient parmi leurs enquêtés, et les exigences diminuaient avec. *Mutatis mutandis*, des parallèles

Paris, Seuil, 2010, chap. 3.

³⁴ Lucie Bargel, « Apprendre un métier qui ne s'apprend pas : carrières dans les organisations de jeunesse des partis », *Sociologie*, 5 (2), 2014, p. 171-187.

³⁵ Rémi Lefebvre, « Les élus comme entrepreneurs de temps : les agendas des cumulants », dans Didier Demazière, Patrick Le Lidec (dir.), *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 53-70.

³⁶ Marie Jahoda, Paul Lazarsfeld, Hans Zeisel, *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Minuit, 1982 (1^{re} éd. : 1933).

existent avec la carrière politique. Même à l'Assemblée, certaines ambitions sont revues à la baisse. Ceux qui rêvaient de tenir le haut de l'affiche en vue de devenir ministre peuvent une fois élus assurer des week-ends de garde sans rechigner, quand bien même cela consiste à voter sur des scrutins dont l'issue est connue d'avance, ou à passer des heures à tenir une permanence (qu'une partie des élus considèrent comme « le bureau des pleurs » ou un guichet³⁷). L'attente a des effets sur les aspirations de ceux qui sont placés dans cette position. À la faveur d'une situation où la demande dépasse fortement l'offre et où une armée politique de réserve produit une intense concurrence pour chaque poste, elle rappelle à chaque instant et à chaque candidat ses marges de manœuvre. Par des signes plus ou moins explicites, celui-ci voit quelle est sa place : en cas de comportement inadapté (par exemple un manque de loyauté vis-à-vis d'un patron, une ambition trop visible qui outrepassse la position), le candidat peut être sanctionné et voir sa progression stoppée.

Enfin, l'existence d'une file d'attente sélectionne les personnes pour ne retenir que celles qui sont conformes aux normes de l'espace en question. La présence d'un vivier permet de repérer ceux qui manifestent les dispositions les plus adaptées et de choisir une relève. Parallèlement, elle a des effets désincitatifs sur nombre de personnes, qui finissent par abandonner la course. C'est particulièrement vrai pour celles et ceux qui, disposant d'offres alternatives et refusant de se voir imposer des années dans des positions de relégation, quittent une activité qui aurait pu les intéresser dans des conditions différentes. Un élu LREM de 2017, militant socialiste avant cette date, l'exprime de manière exemplaire en entretien :

« Est-ce que je m'attendais à être élu ? Avant cette date-là [2017], je ne pouvais pas. Parce que quand on n'est pas issu d'un système traditionnel, avec des investitures traditionnelles, on ne peut pas avoir ce plan de carrière là. Moi, être parlementaire, c'est quelque chose qui m'aurait toujours plu, mais que j'avais jamais concrétisé dans ma tête. [...] Et il faut être un fidèle de la section socialiste, faut se faire élire au bureau de sa section, faut se sacrifier pendant des années pour cela, et après espérer un jour – mais à quel âge ? – être investi. D'abord dans une circo ingagnable, puis dans une circo gagnable, et un jour peut-être être parlementaire. Voilà. C'est ça la vie d'un parlementaire classique. Donc forcément j'avais pas ça en ligne de mire. Moi j'avais ma carrière dans le privé, je faisais de la finance d'entreprise, ça me plaisait. Point. »³⁸

On trouve ici confirmation d'un élément déjà évoqué ailleurs, à savoir que le déclassement relatif de la politique électorale au cours des dernières décennies est la conséquence du chemin de plus en plus long pour accéder aux fonctions de premier plan³⁹. C'est particulièrement vrai pour les fractions dominantes des classes supérieures, dont les effectifs ont massivement reculé parmi les députés depuis les années 1970. C'est que l'injonction à l'engagement précoce, à l'attente longue, ou les deux, ont un coût important. Un

³⁷ Patrick Le Lidec, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs : une sociologie du travail politique », *Sociologie du travail*, 50 (2), 2008, p. 147-168.

³⁸ Entretien, 13 mars 2018.

³⁹ J. Boelaert, S. Michon, É. Ollion, *Métier...*, *op. cit.*, chap. 4.

engagement actif au moment des études présente des risques pour la carrière professionnelle à venir. Ce risque est particulièrement important pour des personnes engagées dans des études exigeantes qui permettent l'accès ou le maintien dans les strates supérieures du monde social. Quant à ceux qui, ayant réalisé leurs études, voudraient ensuite revenir armés de leur titre, ils sont invités à se placer dans la file d'attente, selon les modalités exprimées ci-dessus.

Il faut y ajouter le coût d'opportunité financier d'un engagement professionnel en politique, où les revenus sont plus faibles que ceux auxquels les candidats issus de ces catégories sociales pourraient prétendre. Si la rémunération en tant que député mécontente certains, on peut imaginer leur réaction si on leur proposait d'être salariés pour deux à trois fois moins par le parti, par un exécutif local, ou comme auxiliaire en attendant une hypothétique position. Comme, par ailleurs, l'activité de parlementaire est devenue au fil des législatures bien plus chronophage, elle empêchait l'exercice régulier d'une seconde activité, qui était encore le lot commun de nombre de notables dans les premières décennies du régime. Ensemble, ces éléments concourent à ce que les classes (très) supérieures se soient détournées de la politique, dans ses fonctions électives à tout le moins.

Ou plutôt jusqu'en 2017. Car ce sont justement ces fractions qui avaient progressivement disparu de l'Assemblée que les élections de juin ont fait revenir en nombre. Profitant de l'incroyable coupe-file qu'a constitué l'élection d'un président sans parti, donc sans beaucoup de troupes à placer, ils sont arrivés en quelques semaines là où beaucoup de leurs prédécesseurs mettaient des années à parvenir. Peu habitués à la politique et à ses codes, ils ont aussi pour certains quitté des positions bien mieux rémunérées. De là proviennent certainement les prises de position parfois surprenantes citées ci-dessus, et dont la presse s'est fait l'écho de manière gourmande. De là aussi les critiques entendues, au sein de LREM comme d'autres partis, contre de jeunes élus qui auraient quitté leur ancien parti par opportunisme.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ces protestations sont venues d'élus qui n'avaient pour la plupart aucune expérience en politique, alors que certains de leurs collègues un tout petit peu moins novices ne disaient rien, voire même critiquaient leurs collègues. C'est que les seconds, inscrits dans le champ politique depuis quelques mois ou années, étaient déjà positionnés dans la file d'attente. À l'occasion des élections de 2017, ils ont eux aussi connu une ascension rapide, car dans un état normal du champ ils auraient mis plus d'une décennie à parvenir où ils sont. Qu'on pense, par exemple, à ce jeune collaborateur d'une ministre socialiste de premier plan, élu alors qu'elle fut battue ; ou encore à cette ancienne militante d'un parti de droite devenue assistante parlementaire d'un élu de gauche et désormais

députée et régulièrement invitée sur les plateaux télévisés. Parmi les nouveaux élus, on trouve donc des personnes qui ont déjà l'expérience du champ politique, et d'autres qui, n'ayant même pas eu à attendre, témoignent d'une incompréhension et d'une impatience vis-à-vis de leur nouveau milieu. Ces éléments plaident pour une étude approfondie des modes d'entrée en politique nationale et des propriétés de ceux qui les occupent.

Logiques des carrières politiques

En France, la question de l'accès au champ politique professionnalisé (au sens de rémunéré) a été largement structurée autour de la notion de filière. À la suite des travaux de Mattei Dogan qui l'avait le premier introduit, au milieu des années 1960⁴⁰, ce concept a été largement employé. Ce succès s'explique facilement : la notion et ses applications sont des moyens efficaces pour styliser les modes d'accès au pouvoir, comme pour éclairer les chances inégales d'accès à celui-ci. Daniel Gaxie a ainsi proposé une tripartition, qui distinguait entre une filière « partisane » ou « militante » – plus répandue à gauche et dans laquelle les élus auraient passé un temps long au service du parti –, une filière « notabiliaire » – où les élus auraient construit une réputation locale avant d'arriver à l'échelon national – et ce qu'il appelait après d'autres « l'entrée directe au centre » de jeunes hauts fonctionnaires – l'accès rapide aux positions nationales, souvent après avoir passé quelques années à travailler pour des élus de premier plan⁴¹. Outre son caractère heuristique, la distinction avait pour mérite d'offrir une caractérisation de ceux qui empruntent chaque chemin.

Très souvent utilisée au point de devenir une référence de manuel et un passage quasi obligé des enseignements de science politique, la notion de filière n'a pourtant jamais reçu de validation empirique du point de vue quantitatif. L'absence de données exhaustives et détaillées sur les carrières des élus en est certainement une raison. Plus encore, l'absence d'une méthode susceptible de traiter systématiquement et relationnellement ces informations a limité une telle analyse. Ce dernier point est justement ce que permet de faire l'analyse de séquence, cette méthode inventée pour les besoins de la biologie génétique et dont l'objectif est de saisir des enchaînements réguliers d'événements, en vue de trouver les proximités entre ces séquences individuelles. Transposée à la sociologie il y a plus de trois décennies, la méthode permet de quantifier des approches sur le plan des trajectoires, qui se sont largement développées, et de construire des classes de parcours cohérents.

⁴⁰ Mattei Dogan, « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, 8 (4), 1967, p. 468-492.

⁴¹ Daniel Gaxie, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2000 (1^{er} éd. : 1993).

Des filières de recrutement transformées

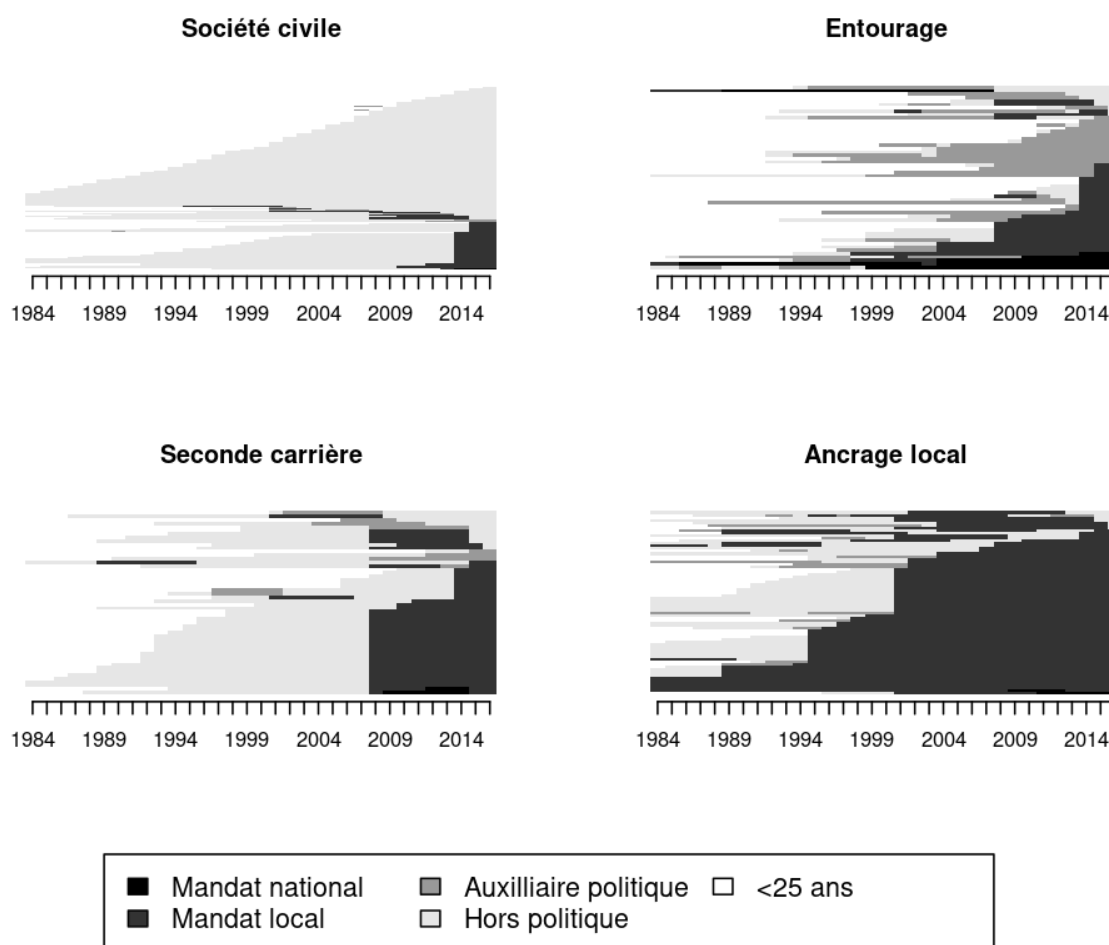
Les résultats présentés précédemment, tout comme des analyses réalisées sur les séquences de parcours des primo-élus, révèlent que les carrières des députés se distinguent selon deux axes clairs. La première dimension est *le temps passé en politique avant l'arrivée à l'Assemblée* : certains ont des trajectoires particulièrement courtes, comme les novices ou les anciens membres de cabinets directement propulsés à l'Assemblée après quelques années, ou quelques mois seulement ; d'autres ont des engagements politiques bien plus longs, avec des carrières qui peuvent s'étendre sur des décennies. Cette distinction est encore plus marquée quand on considère non le temps passé en politique, mais la part de la vie active (après 25 ans) passée en politique. Parce que les députés n'ont pas le même âge quand ils arrivent au palais Bourbon, une ligne de démarcation plus précise se dessine entre ceux qui, quoique d'âges très différents, ont eu un engagement continu et de long terme, et ceux qui n'y ont consacré que peu de temps.

La deuxième ligne de partage concerne *la part du temps passé en mandats locaux au cours de la carrière politique*. Comme l'ont bien montré plusieurs travaux de science politique ⁴², il n'est pas équivalent d'avoir commencé sa carrière politique au plus près du pouvoir – par exemple au sein du cabinet du président de la République, comme Emmanuel Macron ou avant lui Édouard Balladur – ou comme conseiller municipal d'une petite ville ou d'un village. Cette attention au lieu de l'entrée est d'ailleurs l'un des principes structurants de la tripartition proposée par Daniel Gaxie. Là encore, cette mesure est mieux exprimée en termes relatifs afin de limiter les variations dues à l'âge. La figure 3 indique que pour l'année 2017, une telle partition distingue bien des profils très différents. C'est aussi le cas pour chaque législature passée étudiée ⁴³.

⁴² Cf., entre autres, Catherine Achin, « *Le mystère de la chambre basse* », *comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement France-Allemagne, 1945-2000*, Paris, Dalloz, 2005.

⁴³ Par rapport à une approche désormais classique en analyse de séquence qui consiste à réaliser une catégorisation inductive sur la base de paramètres de distance (*optimal matching*), on a décidé ici de fixer ces critères. Le choix, plus facilement explicitable et susceptible d'une justification théorique, a été réalisé après recours à divers outils statistiques (*optimal matching* puis *clustering*, et diverses formes de réduction de dimensionnalité). Le type *ancrage local* est construit en distinguant les élus qui ont exercé un ou plusieurs mandats locaux pendant au moins 10 ans, sans qu'ils les aient cumulés avec une fonction d'auxiliaire d'élus ou une position nationale (membre de gouvernement, sénateur) ou européen (parlementaire). Les élus des trois autres types ne remplissent donc pas cette condition : ils ont tous passé moins de 10 années élus exclusivement au local. Ils se distinguent entre eux en fonction de la part de leur vie passée en politique. Les élus que nous qualifions de *société civile* ont passé une faible part de leur vie active en politique (moins de 25 %). Ceux du type *seconde carrière* ont passé une part mineure de leur vie en de la politique (entre 25 % et 50 %). Enfin, le type *entourage* désigne ceux qui ont passé la majorité de leur vie en politique (au moins 50 %).

Figure 3. Tapis de séquences représentant les carrières d'avant-mandat des primo-députés de 2017, regroupés par classe



Cette double différence dans les carrières peut être schématiquement représentée sous forme d'un tableau, qui croise la part du temps passé en politique et la part du temps politique passé localement. Cette représentation distingue quatre profils de carrières. Le terme de *société civile* désigne les personnes qui ont passé un temps important hors politique, et qui ont passé peu de temps en position locale. Ces personnes sont donc arrivées à l'Assemblée nationale de manière rapide, n'ont pas eu de mandats importants, voire pas du tout. Pour la plupart, elles avaient une activité rémunérée hors politique, ou elles n'étaient pas actives. Elles n'ont, par ailleurs, que rarement occupé des positions d'auxiliaires⁴⁴. Contrairement à certains usages intéressés du terme « société civile », dont celui qui en a été fait par le nouveau parti présidentiel en 2017, le terme ne saurait d'ailleurs comprendre les auxiliaires politiques : toutes les recherches sur ce domaine montrent que ces positions sont de puissants sites de

⁴⁴ Assurément, une étude plus minutieuse des parcours de ceux qui constituent la classe *société civile* montre qu'ils ne sont que rarement entièrement étrangers à la politique. Certains ont passé de longues années dans des positions aux marges du champ (comme fonctionnaires territoriaux, lobbyistes, ou encore journalistes dans la presse partisane), quand d'autres ont pu être militants dans des partis sans jamais avoir de mandat. Toutefois, cette extériorité – au moins de façade – peut être utilisée et mise en avant dans la lutte des places.

socialisation à la politique nationale. Ces anciens auxiliaires entrent pour la plupart dans la seconde catégorie, qui regroupe ceux qui ont passé relativement peu de temps dans des fonctions locales, mais ont en revanche consacré une part importante de leur vie à un engagement actif en politique. Ayant tôt gravité au centre du jeu politique, ils sont majoritairement entrés en politique par des positions de collaborateurs – ce qui explique qu'on parle d'*entourage* pour qualifier ce mode d'accès.

Deux types d'élus arrivent au parlement par d'autres voies, selon des parcours que l'on pourrait qualifier respectivement de *seconde carrière en politique* et d'*ancrage local*. Les uns comme les autres ont passé un temps long dans des positions politiques locales, mais les seconds se distinguent par le fait qu'ils ont passé une part de leur vie active bien plus importante en politique que les seconds. Dans un cas comme dans l'autre, leur carrière en politique s'appuie sur une inscription locale longue, au cours de laquelle ils ont développé des réseaux. Mais si elle se fait pour les uns après une carrière substantielle hors de la politique, ce n'est pas le cas pour les seconds. Les conditions d'entrée et d'exercice de la politique sont différentes, tout comme l'est la valorisation de cet engagement. Si ceux qui sont entrés tardivement en politique (*seconde carrière*) peuvent mettre en avant une vie professionnelle antérieure, les autres doivent se défaire de l'image du professionnel de la politique dont ils se voient rapidement affubler.

Tableau 5. Schéma stylisé des types de carrières de primo-députés

	Part du temps passé en politique -	Part du temps passé en politique +
Part du temps en mandat local dans la carrière politique -	Société civile	Entourage
Part du temps en mandat local dans la carrière politique +	Seconde carrière	Ancrage local

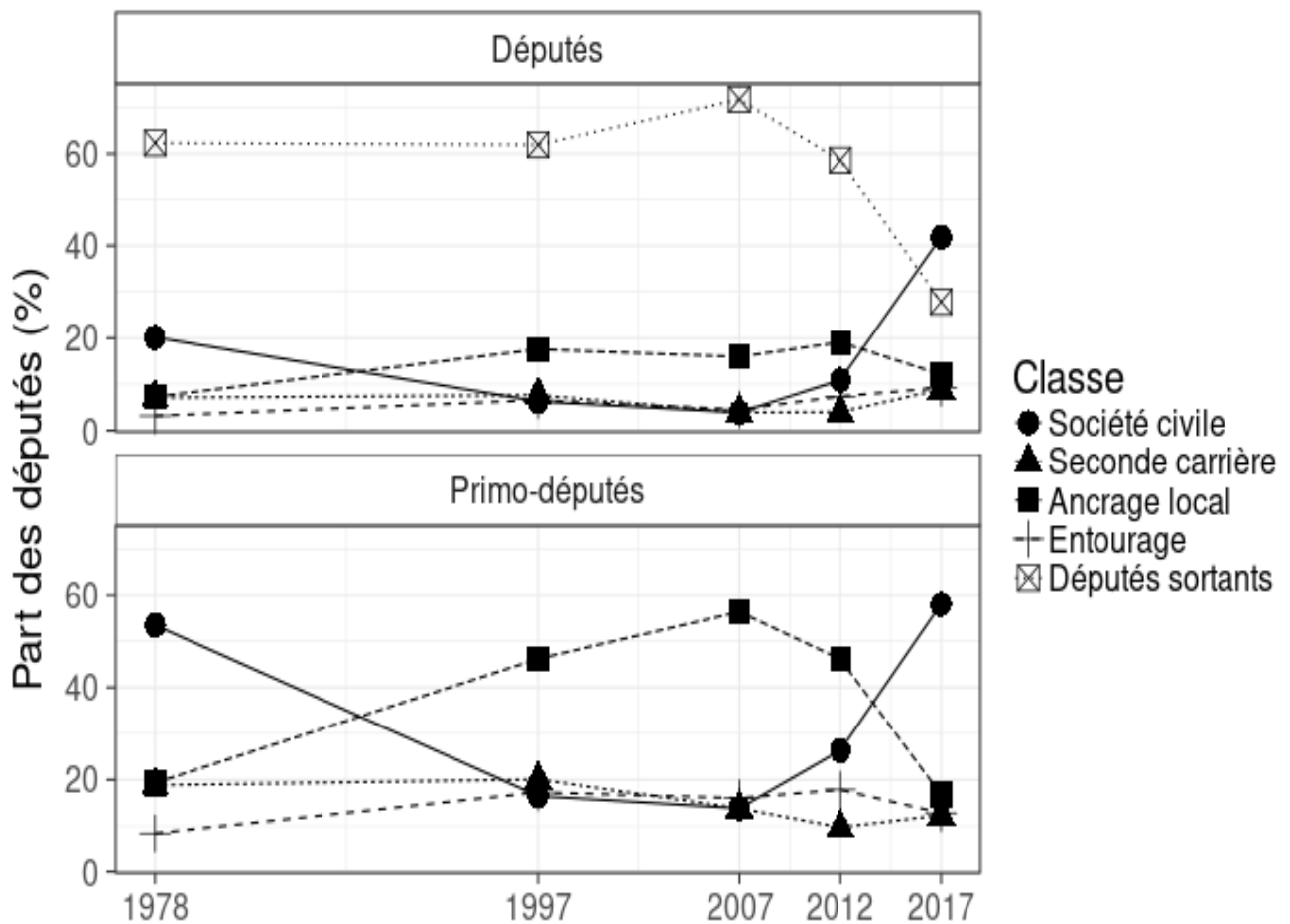
Des filières au champ

Une telle approche formelle ne serait toutefois que de peu d'intérêt si elle ne pouvait être mise au service d'une étude de l'évolution de ces groupes, comme de ceux qui les occupent à travers le temps. La caractérisation sociale de ces entités permet alors de dépasser l'approche typologique. Elle permet bien sûr de décrire les divisions partisans dans l'accès à la politique nationale. Elle permet surtout de saisir les ressources valorisées dans le champ politique, qui varient fortement d'une catégorie à l'autre. Ainsi repensée, l'étude des filières

devient un analyseur des formes du capital politique et de ses transformations ⁴⁵.

L'évolution dans le temps de chacune de ces classes le démontre bien. La figure 4, qui donne à voir leurs effectifs ainsi que ceux des députés déjà en poste, souligne le décrochage de ce dernier groupe. Le taux de renouvellement en 2017 est en fait l'indicateur de la très forte dévalorisation de l'inscription de long terme en politique, que représentaient évidemment les élus sortants, mais aussi bien des candidats issus d'autres partis.

Figure 4. Évolution des effectifs de chaque classe pour cinq législatures



D'autres identités peuvent s'avérer utiles. C'est le cas du genre, qui permet à certaines femmes d'arriver plus rapidement en politique que leurs homologues masculins également dotés. Elles n'entrent toutefois pas par n'importe quel chemin : la *société civile* est de loin la catégorie la plus féminisée. On voit ici l'effet d'un facteur exogène, à savoir les lois sur la parité passées au début des années 2000, sur le recrutement politique. Non contraignantes pour les

⁴⁵ Ce faisant, on revient par un autre chemin à certaines interrogations qui animent les travaux de science politique internationale sur les filières. Dans cette littérature pléthorique, l'analyse des modes d'accès au pouvoir est le plus souvent liée à une réflexion sur les freins et les accélérateurs de carrière que connaissent certains groupes sociaux (Pippa Norris, Joni Lovenduski, *Political Recruitment. Gender, Race and Class in the British Parliament*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995).

élections uninominales, elles n'ont pas donné lieu à une égalisation massive du nombre de femmes, comme cela peut être le cas dans d'autres élections de liste. En revanche, les pressions financières (et, dans une moindre mesure, sociales) ont poussé les partis à tenter de trouver des candidates à placer. Pour ceux qui ne disposaient pas de vivier, il a fallu puiser à l'extérieur du champ politique, ou en tout cas dans ses marges lointaines (dans les « champs adventices »⁴⁶ ou encore chez les conseillères municipales récemment élues). C'est particulièrement vrai à droite.

La composition sociale de ces quatre classes est aussi significativement différenciée. Les filières *seconde carrière* et *société civile* rassemblent des personnes socialement plus dominantes tout au long de la période. Parmi la première, la plus hétérogène, on trouve des profils variés où des membres de la haute fonction publique jamais passés en politique côtoient des sportifs et des militants associatifs, et (surtout en 2017) des chefs d'entreprises et cadres du privé. La seconde, dont les effectifs sont en forte baisse jusqu'à récemment du fait de l'allongement des carrières évoqué précédemment, est elle-aussi peuplée de personnes socialement dominantes, qui se sont tournées vers la politique après un début de carrière dans un autre secteur d'activité. On trouve là aussi de hauts fonctionnaires, mais qui cette fois se sont implantés localement avant d'accéder à l'Assemblée, des avocats, des médecins, des journalistes et en 2017 des cadres du privé. Fortement diplômés, ses membres sont ceux qui se rapprochent le plus du mode d'engagement conventionnel des notables en politique.

À l'inverse, les deux autres catégories, celles de la longévité dans le champ, sont occupées par des personnes un peu moins dotées scolairement et socialement. C'est particulièrement vrai pour ceux que regroupe la catégorie *ancrage local*. Plus âgés, bien plus souvent des hommes aussi, ils sont moins souvent situés dans les fractions socialement supérieures de l'Assemblée. On trouve ici quelques anciens agriculteurs et cadres intermédiaires. C'est cette catégorie qui, avec les députés sortants, a connu la plus forte baisse d'effectifs en 2017. Plus stable est la dernière catégorie, les élus issus des *entourages*. Plus dotés en capital scolaire que ceux de la catégorie *ancrage local*, ces derniers sont en relative ascension sociale. Leur jeune âge à l'entrée à l'Assemblée ne doit pas masquer leur ancienneté dans le champ et les carrières continues et relativement longues qu'ils y ont menées. Leur orientation vers le champ politique a été précoce, et même très précoce par rapport aux autres : pour une large part dès la fin de leurs études dans les équipes de dirigeants politiques, à diverses positions dans lesquelles ils ont développé et entretenu un capital politique bien particulier, fait de connaissance des appareils et des institutions, comme d'un certain

⁴⁶ Selon l'expression fleurie de Michel Offerlé, qui décrit par ces positions qui existent à côté et du fait de la politique, dans *Sociologie de la vie politique française*, Paris, La Découverte, 2004, p. 42 et suiv.

patronage de la part d'élus plus âgés et implantés. Ils ont aussi développé tôt un sens du jeu et du placement, souvent façonnés dans le cadre de cursus étudiants en affinité avec la politique (Institut d'études politiques de Paris ou de province) et d'engagements au sein de mouvements de jeunesse de partis.

Tableau 6. Caractéristiques socio-démographiques des députés des 14^e et 15^e législatures selon la classe

		Société civile		Seconde carrière		Ancrage local		Entourage		Anciens députés	
		2012 - 2017	2017 -... -...	2012 - 2017	2017 -... -...	2012 - 2017	2017 -... -...	2012 - 2017	2017 -... -...	2012 - 2017	2017 -... -...
Effectifs		68	243	25	55	119	81	46	44	365	162
Âge	Âge moyen (en années)	48,8	44,7	45	47,2	53,9	55,8	41,2	41	57,9	56,2
Sexe	Part de femmes (%)	51	56	44	38	35	25	24	33	19	22
Diplômes	Diplômé à bac+5 (%)	51	72	68	70	43	54	83	75	60	65
	Diplômé d'un Institut d'études politiques (Paris ou province) (%)	12	10	8	9	13	7	33	32	19	17
Profession significative	Cadres et professions intellectuelles supérieures	62	62	52	55	56	49	28	30	61	53
	Artisans-commerçants chefs d'entreprise	1	18	12	13	2	5	0	0	5	7
	Auxiliaires politiques de métier	3	1	20	6	9	22	67	61	15	25
	Autres	34	20	16	27	34	24	4	10	20	15

Aide à la lecture : les députés de la catégorie « société civile » de la 15^e législature ont en moyenne 44,7 ans en 2017.

Ces remarques invitent à penser les relations entre autonomisation du champ politique et transformation des propriétés sociales de ceux qui les occupent. Une analyse un peu rapide tend à identifier la clôture du champ politique avec une sélectivité sociale accrue. Ce constat est trop vague pour être vrai. De fait, c'est même l'inverse qui s'est produit des années 1960 aux années 2010. Avec l'accroissement des investissements nécessaires pour posséder les codes et détenir les titres valorisés dans l'espace politique, la conversion entre statut social et statut politique s'effectuait de moins en moins directement. Sans jamais assurer une ouverture massive du champ politique à des populations défavorisées, cette filière longue avait toutefois permis à certaines personnes de connaître, en même temps qu'une ascension politique, une ascension sociale relative. Le phénomène n'est pas nouveau, qui voyait déjà des membres des classes populaires accéder à l'Assemblée à l'issue d'une vie d'engagement partisan au début du siècle dernier. Inversement, c'est au moment où les réseaux, les savoirs et les savoir-faire patiemment constitués ont été brutalement dévalorisés après l'élection d'Emmanuel Macron que l'Assemblée est devenue l'une des plus élitistes du régime, la correspondance entre ordre social et ordre politique étant quasi directement rétablie.

*

* *

En rompant les modes d'entrée classiques en politique, les élections de 2017 ont porté un coup d'arrêt au processus d'autonomisation qu'avait connu le champ politique depuis quatre décennies. Les formes de recrutement ont, au moins temporairement, été reconfigurées. Les carrières au sein des partis, les réseaux patiemment créés ou les formes de spécialisation ont, un temps, cessé de produire le retour sur investissement qu'ils offraient jusque-là. En d'autres termes, les ressources usuelles pour accéder aux fonctions législatives ont connu une subite dévalorisation avec l'ouverture sélective du champ politique.

Atypiques par bien des aspects, les élections de 2017 sont toutefois riches d'informations qui vont au-delà de ce cas particulier. L'enseignement le plus évident tient au fonctionnement de la vie politique parlementaire, et aux effets qu'il produit sur une partie de la population des candidats potentiels. La création d'une file d'attente avait en effet désincité les classes supérieures à s'engager dans une carrière vue comme longue, difficile et incertaine.

Ce phénomène invite à penser de manière plus complexe et plus dynamique les liens entre autonomisation du champ politique et sélection sociale. L'article travaille ainsi à nouveaux frais la notion de « filière d'accès à la politique » en l'intégrant dans une analyse du

champ politique et de la place de celui-ci dans l'espace social. Il se veut surtout un plaidoyer pour une analyse approfondie de la question du temps dans l'engagement politique. Ce dernier n'est évidemment pas absent des recherches, et certains travaux mettent en avant cette dimension ⁴⁷. Mais en démontrant l'intérêt d'une telle focale sur les logiques de l'engagement parlementaire comme sur les formes des carrières, l'article invite à le placer au cœur des réflexions actuelles sur la politique ⁴⁸.

⁴⁷ Laurent Godmer, Guillaume Marrel, *La politique au quotidien. L'agenda et l'emploi du temps d'une femme politique*, Lyon, ENS, 2015.

⁴⁸ Les auteurs remercient Alexiane Lerouge et le comité de rédaction de la revue pour leurs commentaires.

Annexes

Tableau 7. Caractéristiques de la trajectoire politique selon la classe

Législature	6 ^e	11 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e
	1978-1981	1997-2002	2007-2012	2012-2017	2017-..
Part de la vie en politique (après 25 ans, mandat ou position d'auxiliaire) (%)					
Société civile	9	10	13	8	5
Seconde carrière	33	34	34	35	35
Ancrage local	64	67	70	66	70
Entourage	73	72	80	82	78
Anciens députés	56	69	75	80	75
Part du local dans la vie politique (%)					
Société civile	52	51	67	51	29
Seconde carrière	76	91	84	72	84
Ancrage local	100	99	98	96	96
Entourage	82	71	57	55	56
Anciens députés	71	89	89	89	83
Part d'anciens auxiliaires politiques (%)					
Société civile	7	15	8	6	5
Seconde carrière	29	22	28	48	19
Ancrage local	3	9	11	20	20
Entourage	35	74	90	93	74
Anciens députés	15	23	30	32	37
Part d'anciens membres d'un cabinet du pouvoir exécutif (%)					
Société civile	6	12	4	1	2
Seconde carrière	21	20	8	16	4
Ancrage local	3	6	4	9	11
Entourage	35	40	31	26	20

Anciens députés	15	16	16	17	18
Part d'anciens collaborateurs d'élus (%)					
Société civile	1	2	8	4	4
Seconde carrière	8	6	20	40	15
Ancrage local	0	3	8	15	14
Entourage	6	53	83	91	70
Anciens députés	1	11	20	22	27
Nombre d'années passées en politique (années)					
Société civile	1,7	2,0	3,7	2,1	1,2
Seconde carrière	5,6	7,8	7,2	6,9	7,4
Ancrage local	15,6	17,4	19,3	17,5	20,0
Entourage	9,4	11,6	10,7	13,0	11,7
Anciens députés	15,9	19,2	22,1	23,4	21,4

Principe de lecture : les membres de la catégorie société civile de 2017 avaient en moyenne passé 5 % de leur vie active (après vingt-cinq ans) en politique.

